

PROGRAMME DE FORMATION

Niveau 4

Brevet professionnel « Responsable d'entreprise agricole » en Agriculture Biologique

Principales activités visées

- ✓ Développer son projet d'entreprise agricole

Objectifs de la formation

- ✓ Préparer son installation d'agricultrice, d'agriculteur en élaborant tout au long de la formation un projet réaliste et cohérent
- ✓ Obtenir un diplôme agricole de niveau 4 conférant la Capacité Professionnelle Agricole
- ✓ Acquérir un raisonnement technique et économique dans les domaines de l'agro-écologie
- ✓ Acquérir des gestes pratiques, une expérience de terrain grâce à un réseau d'agriculteurs bio
- ✓ Entrer dans des réseaux d'agriculteurs et d'acteurs du milieu rural

Moyens et méthodes pédagogiques

- ✓ Votre projet d'installation constitue le fil conducteur de votre formation.
- ✓ Un positionnement avant l'entrée en formation
- ✓ Une mise à niveau individualisée afin d'acquérir les connaissances de base
- ✓ Des journées en centre, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, activités d'échanges, jeux, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia, terrain...)
- ✓ Un accueil et un accompagnement au centre de ressources (CDR), permettant l'utilisation d'outils variés (ouvrages, DVD, documents, serveur CFPPA de Die, plateformes de formation en ligne, Internet, messagerie, ressources en ligne, espace serveur dédié ...).
- ✓ Du travail individuel et du travail collectif tutoré
- ✓ Des journées délocalisées en entreprise avec mise en situation pratique
- ✓ Des périodes de stage en entreprise (de 6 à 10 semaines)
- ✓ Des évaluations formatives
- ✓ Un accompagnement de votre projet par l'équipe pédagogique
- ✓ Certains modules de l'offre régionale sont proposés en FOAD (nous consulter)

Taux de réussite

96%

Taux de satisfaction

90.5%

Public ciblé

Porteurs de projet à
l'installation

Prérequis

Expérience significative en
agriculture ou diplôme dans
le domaine agricole

Durée

11 mois (en continu de
novembre à septembre)

Lieu

CFPPA de Die

Horaires

9h – 12h30 et 13h30-17h00

Modalités et délais d'accès

Varié selon les
financements (nous
consulter),
Moncompteformation : selon
les CGU

Suite de parcours et débouchés

Formations complémentaires
(CS, etc.) Application directe

Tarif et financement

Financement individuel, CPF,
Région, PE, autres (nous
consulter)

Contact

cfppa.die@educagri.fr

L'ensemble de cette formation s'articule autour de travaux individuels et collectifs qui nécessitent du travail en dehors des périodes prescrites.

Les stages pratiques en entreprise, l'entreprise formatrice

Les **stages pratiques en entreprise** sont incontournables. Ils permettent l'acquisition de savoirs faire pratiques et la collecte de références techniques et économiques. Les entreprises sont aussi le support de formation et de certaines évaluations.

Leurs rôles peuvent être multiples :

- ✓ Présenter et analyser l'entreprise agricole et son environnement
- ✓ Acquérir des gestes et savoir-faire professionnels
- ✓ Obtenir des références technico-économiques (produit, charges, chiffre d'affaire ...)
- ✓ Accompagner le stagiaire dans son parcours de formation (conseils, contacts...)
- ✓ Etre un interlocuteur privilégié pour aborder des questions techniques, institutionnelles, sociales, économiques...
- ✓ Introduire le stagiaire dans le milieu professionnel (recherche de foncier, invitation à des réunions professionnelles, documentation ...)

Le formateur référent peut être amené à proposer une ou plusieurs journées de formation délocalisée en **entreprise formatrice**. Ces journées peuvent être prévues pour des petits groupes ou pour une personne et font l'objet d'une **contractualisation spécifique**.

Modalités d'évaluation

- ✓ Formation validée par l'obtention du BPREA : diplôme d'état du ministère de l'agriculture (arrêté du 9 mars 2017) délivrant 7 blocs de compétences évalués en suivant un plan d'évaluation agréé par un jury permanent régional.
- ✓ Possibilité de valider la formation en une fois ou en plusieurs par blocs de compétences
- ✓ Une dizaine d'épreuves pratiques, orales et écrites basées sur plusieurs situations professionnelles sont organisées sur l'année. Elles se déroulent au centre ou sur le terrain.
- ✓ Des évaluations formatives tout au long de l'année pour apprécier l'acquisition de connaissances et l'amélioration des compétences.

Qualification des formateurs permanents

Noms	Diplômes	Expérience professionnelle
Olivier SCHLOSSER	Diplôme d'études supérieures de commerce et d'administration des entreprises, BPREA	<i>Maraîcher bio pendant 10 ans Coordinateur du CS, formateur en productions maraîchères.</i>
Valentin LAUBRIET	Diplômé de l'école d'ingénieur ISARA et l'université de Wageningen	<i>Chef de culture en AB - PPAM, assistant en recherche appliquée, formateur au CFPPA de Die depuis 2019</i>
Dominique LECOANET	Ingénieure agricole ISARA	<i>Formatrice depuis 19 ans à Die, chargée de projets de développement rural en France et à l'étranger (15 ans)</i>

Jérôme BOSSAN	Diplômé de Sciences Politiques Grenoble	<i>Viticulteur et formateur à Die depuis 17 ans</i>
Gaëlle COUTON	DESS en Science de la Vie et de la Terre	<i>Eleveuse de brebis laitières avec transformation fromagère et vente en directe 5 ans, formatrice en productions animales à Die</i>
Christian LEGRIS	ingénieur agricole ISARA	<i>Agriculteur et artisan confiturier, Formateur en commercialisation depuis 15 ans</i>

Contenus de la formation

Modules	Volumes
Mise à niveau : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Expression communication ✓ Outils mathématiques ✓ Informatique ✓ Biologie 	
Bases agro écologiques : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Choisir des variétés et races adaptées aux conditions pédoclimatiques ✓ Evaluer la fertilité d'un sol ✓ Réaliser un diagnostic de biodiversité ✓ Mettre en place des pratiques agroécologiques 	
Piloter un système de production <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser un diagnostic d'approche globale de l'EA ✓ Evaluer la durabilité d'une EA ✓ Organiser et gérer le travail ✓ Gérer les ressources humaines ✓ Evaluer les risques professionnels ✓ Encadrer une équipe dans les conditions de sécurité et de confort ✓ Concevoir des changements, planifier la phase de transition en limitant les risques afin d'améliorer la performance de son EA en cohérence avec ses finalités et ses objectifs 	
Conduire un atelier de maraîchage diversifié en AB : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Choisir son système de production en cohérence avec le marché ✓ Planifier la culture des légumes en fonction des objectifs et des circuits de vente 	

Accessibilité

- Gare SNCF et bus
- **Personnes à besoins spécifiques :** Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous afin que nous étudions ensemble d'éventuelles adaptations à votre parcours de formation



<ul style="list-style-type: none"> ✓ Produire des plants maraîchers, ✓ Pratiquer une rotation des familles botaniques ✓ Irriguer les cultures maraîchères ✓ Choisir et conduire un itinéraire technique ✓ Concevoir une stratégie de gestion de l'enherbement ✓ Concevoir une stratégie de protection des cultures maraîchères ✓ Choisir ses outils ✓ Chiffrer les investissements et les charges opérationnelles 	
<p>Conduire un atelier d'élevage de ruminants en AB :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Choisir son système de production en cohérence avec le marché ✓ Prévoir, gérer et organiser l'alimentation des animaux en privilégiant l'autonomie alimentaire ✓ Prévoir, gérer, organiser la reproduction en fonction des objectifs de production et des circuits de vente ✓ Assurer les soins et le suivi sanitaire de son troupeau (réglementation sanitaire, prophylaxie, soins...) ✓ Concevoir son système de pâturage et/ou pastoralisme ✓ Se situer par rapport à d'autres systèmes d'élevage 	
<p>Assurer la gestion technique, économique, financière et administrative de l'EA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réaliser sa compta (règles comptables, analyse et prévisionnel) ✓ Choisir le statut social, fiscal, juridique de l'EA ✓ Savoir faire des choix argumentés concernant les sociétés agricoles, les baux ruraux, la TVA 	
<p>Valoriser les produits et services de l'EA :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Se situer sur son marché, utiliser son étude de marché pour planifier les ventes, développer une stratégie commerciale ✓ Communiquer sur son entreprise, ses produits et services, négocier avec ses partenaires 	
<p>De l'idée au projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Déterminer objectifs et finalités de son projet ✓ Programmer les étapes de son installation (parcours, partenaires, réglementations, financement) ✓ Établir son prévisionnel en cohérence avec le système choisi 	
<p>UCARE</p>	<p>140</p>